

CANADA
PROVINCE DE QUÉBEC
COMMISSION SCOLAIRE DE LA RIVIÈRE-DU-NORD

À une séance ordinaire du comité exécutif de la Commission scolaire de la Rivière-du-Nord, dûment convoquée et tenue au centre administratif de la Commission scolaire de la Rivière-du-Nord, 795, rue Melançon, à Saint-Jérôme, le 21 août 2012, et ce, à laquelle sont présents :

M. Michel Lanthier,	président
M ^{me} Sylvie DoRay Daigneault,	commissaire
M ^{me} Lison Girard,	commissaire
M ^{me} Lyne Kirouac,	commissaire-parent
M. Roger Miron,	commissaire
M ^{me} Mélanie Pagé,	commissaire-parent
M. Rémy Tillard,	commissaire
M ^{me} Manon Villeneuve,	commissaire

tous les membres du comité exécutif et formant quorum. M^{me} Lise Allaire, directrice générale, M. Denis Chabot, directeur général adjoint, M. Michaël Charette, directeur général adjoint et M^{me} France Trudeau, directrice générale adjointe sont présents. M^e Rémi Tremblay, secrétaire général, est présent et agit à titre de secrétaire de la séance. L'avis de convocation a été signifié tel qu'il est requis par la loi aux membres qui ne sont pas présents à l'ouverture de la séance.

M^{me} Martine Renaud a motivé son absence.

OUVERTURE DE LA SÉANCE

M. Michel Lanthier, président, ouvre la séance. Il est 18 h 30.

VÉRIFICATION DES PRÉSENCES ET CONSTATATION DU QUORUM

DISPENSE DE LA LECTURE DU PROCÈS-VERBAL (RCE-1320/SSGC)

CONSIDÉRANT que, conformément à l'article 170 de la Loi sur l'instruction publique, une copie du procès-verbal a été remise à chaque membre présent au moins six heures avant le début de la séance;

Il est PROPOSÉ par M. Rémy Tillard, commissaire, de dispenser le secrétaire général de lire le procès-verbal de la séance ordinaire du 26 juin 2012.

Adopté

ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL (RCE-1321/SSGC)

M^{me} Manon Villeneuve, commissaire, PROPOSE l'adoption du procès-verbal de la séance ordinaire du 26 juin 2012.

Adopté

ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR (RCE-1322/SSGC)

M^{me} Sylvie DoRay Daigneault, commissaire, PROPOSE l'adoption de l'ordre du jour suivant :

1. Ouverture de la séance;
2. Vérification des présences et constatation du quorum;
3. Dispense de la lecture du procès-verbal;
4. Adoption du procès-verbal;
5. Adoption de l'ordre du jour;
6. PAROLE À L'ASSEMBLÉE;
7. Nomination d'un huissier et d'une agence de recouvrement pour les comptes en souffrance 2011-2012;
8. Nomination du vérificateur pour l'année financière 2011-2012;
9. Questions diverses;
10. Levée de l'assemblée.

Le président est autorisé à modifier l'ordre de présentation des sujets au besoin.

Adopté

PAROLE À L'ASSEMBLÉE

NOMINATION D'UN HUISSIER ET D'UNE AGENCE DE RECOUVREMENT POUR LES COMPTES EN SOUFFRANCE 2011-2012 (RCE-1323/SRF)

ATTENDU que le conseil de commissaires a adopté une procédure de recouvrement des comptes à recevoir;

ATTENDU que la commission scolaire a procédé par appel d'offres public pour le choix de l'engagement d'une firme d'huissiers pour le recouvrement des taxes scolaires ainsi que les services d'une agence de recouvrement pour les autres comptes à recevoir de l'année 2011-2012 et de deux années de renouvellement;

Il est PROPOSÉ par M^{me} Lison Girard, commissaire, de retenir les services de la firme d'huissiers Saulniers, Robillard, Lortie, SENC pour le recouvrement des taxes scolaires et les services de l'Agence de recouvrement Crédit Protection E.D. Ltée pour les autres comptes à recevoir.

Adopté

NOMINATION DU VÉRIFICATEUR POUR L'ANNÉE FINANCIÈRE 2011-2012 (RCE-1324/SRF)

ATTENDU que la Loi sur l'instruction publique, article 284, oblige la commission scolaire à nommer un vérificateur externe pour chaque année financière;

ATTENDU que la commission scolaire a procédé par appel d'offres public pour le choix des services professionnels pour la vérification de l'année 2011-2012, 2012-2013, 2013-2014 et de deux années de renouvellement;

ATTENDU qu'une analyse des différentes propositions a été effectuée par un comité de sélection;

Il est PROPOSÉ par M. Roger Miron, commissaire, de retenir les recommandations du comité de sélection à savoir de confier les services professionnels de la firme Rocheleau Labranche & Associés, pour la vérification des états financiers et des clientèles scolaires pour l'année 2011-2012.

Adopté

QUESTIONS DIVERSES

LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE (RCE-1325/SSGC)

M^{me} Mélanie Pagé, commissaire-parent, **PROPOSE** la levée de la séance. Il est 18 h 35.

Adopté

Président

Secrétaire